

plus inquiétante qu'un certain nombre des amis traditionnels de l'ONU au Congrès prendront leur retraite cette année.

Pour le reste du monde, l'ONU, et son Conseil de sécurité, demeurent le contrepoids le plus prometteur de l'unilatéralisme des États-Unis dans un monde unipolaire. Nous devons lutter de toutes nos forces pour défendre et améliorer ces institutions.

Je sais que votre conférence abordera le sujet de la réforme. Les méthodes de travail du Conseil ont déjà été modifiées considérablement, en grande partie en raison des pressions exercées par des pays qui, comme le mien, ne pouvaient plus tolérer que des responsabilités importantes leur soient imposées par un Conseil peu disposé à les consulter. Le Conseil et les pays fournisseurs de troupes ont bénéficié grandement de cette possibilité de consultation, qui est maintenant devenue la norme. Sur un plan plus général, la transparence et l'ouverture plus grandes qui marquent le travail du Conseil sont avantageuses pour tous les États membres, y compris les cinq membres permanents, dont les motifs n'éveillent plus autant la méfiance générale à New York comme c'était le cas auparavant. Ces améliorations ont raffermi la légitimité du Conseil.

Toutefois, la question controversée de l'expansion du Conseil demeure dans une impasse. J'espère que la composition du Conseil ne perdra pas trop de votre temps, car le sujet du mandat futur du Conseil est plus important. Par exemple, comprenons-nous suffisamment quelles sont les circonstances qui menacent vraiment la paix et la sécurité internationales et qui devraient pousser le Conseil à agir, et sommes-nous d'accord à ce sujet? Nous ne pourrions vraisemblablement prendre de décisions raisonnables sur la composition du Conseil tant que nous n'aurons pas une perception claire de sa mission future. En outre, la nomination des États au Conseil est-elle un droit ou un privilège? Je me suis souvent demandée si tous les membres du Conseil ne devraient pas verser des droits d'adhésion plus élevés afin d'illustrer la nature spéciale de leur rôle? Voilà quelques-unes des notions qui, je l'espère, seront soulevées pendant vos délibérations.

Il ne me reste plus qu'à remercier le sous-secrétaire général, M. Kittani, et les nombreux autres distingués invités qui se sont rendus à Ottawa pour être avec nous aujourd'hui. Je voudrais aussi signaler que nous avons l'honneur d'avoir parmi nous l'ambassadeur de l'Autriche, M. Lichem. David Malone m'a informée qu'il n'y aura pas de compte rendu officiel des remarques faites au cours de cette conférence, mais il a promis de m'envoyer, ainsi qu'à vous, un rapport sommaire des conclusions. Je souhaite que vos discussions soient stimulantes et fructueuses. Je vous remercie.